

## **LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID alerte : Les pénuries de carburant vont créer des ruptures sur les produits alimentaires pour les Français.**

**LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, association professionnelle représentant les entreprises responsables du transport et de la logistique sous température dirigée, alerte sur les risques de rupture de l’approvisionnement en produits frais et surgelés chez les clients des entreprises de transport : industriels, grande distribution, restauration hors domicile.**

### **La filière logistique pénalisée par les blocages des raffineries**

Les blocages des raffineries de pétrole en cours sur le territoire national confrontent les entreprises qui transportent des denrées périssables (matières premières agricoles – viandes, produits de la pêche, fruits & légumes – produits finis ou semi-finis – plats cuisinés, produits traiteurs, frais ou surgelés) à des difficultés grandissantes pour s’approvisionner en carburants.

*« Nous demandons que la production des carburants soit maintenue et accessible aux transporteurs frigorifiques sous peine de mettre en péril l’approvisionnement des populations en produits alimentaires »* alerte **Valérie Lasserre**, déléguée générale de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, association professionnelle qui représente 120 entreprises de transport et d’entreposage de produits frais & surgelés assurant l’approvisionnement en flux tendu des denrées alimentaires.

### **Moins d’une semaine d’autonomie**

Les transporteurs de produits frais interrogés par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID rencontrent des difficultés d’approvisionnement en carburant, sur tout le territoire et en particulier dans les Hauts-de-France. Chez les transporteurs qui disposent de cuves, les réserves disponibles sont dans certains cas inférieures à une semaine. Les autres transporteurs sont tributaires des stocks disponibles en station-service.

*« Le temps nécessaire à la remise en fonctionnement d’une centrale de raffinage étant d’environ 6 jours, si aucune mesure n’est entreprise rapidement pour contraindre le maintien de la production et de la distribution de carburant, nos transporteurs frigorifiques pourraient se trouver en panne sèche à très courte échéance et donc dans l’incapacité de travailler »* précise Valérie Lasserre.

### **Tension sur trois produits : gazole, gazole non routier et AdBlue**

Trois produits sont concernés, et la chaîne du froid est particulièrement impactée. Les camions frigorifiques nécessitent en effet deux carburants : le gazole pour alimenter les moteurs de traction et le gazole non routier pour alimenter les dispositifs thermiques de production de froid (groupes frigorifiques) indispensables pour le maintien en température des denrées alimentaires. A ces deux carburants, s’ajoute l’additif communément appelé AdBlue qui permet de réduire significativement les émissions polluantes des gaz d’échappement.

### **Contact presse :**

Blandine Even / [b.even@ohwood.fr](mailto:b.even@ohwood.fr) / 06 60 13 83 11

### **A propos de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID**

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID est composée de trois organisations réunissant les professionnels du transport et de la logistique du froid : Union Nationale du Transport Frigorifique (UNTF), l’Union Syndicale Nationale des Exploitations Frigorifiques (USNEF) et TRANFRIGOROUTE France. LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID représente **120** entreprises, groupes de transport ou d’entreposage frigorifiques, **50** équipementiers et constructeurs, **deux** fédérations professionnelles et le laboratoire d’essai des engins frigorifiques, **50 000** salariés, **8,5 Mm<sup>3</sup>** de stockage négatif et près de **100 000** camions frigorifiques. Les clients de nos adhérents sont tous les acteurs de la chaîne de l’agroalimentaire depuis la production primaire (fruits et légumes, viandes, produits de la mer) jusqu’à la grande distribution en passant par toutes les étapes de fabrication et de transformation. Les adhérents assurent des prestations de stockage, de congélation / décongélation, et le transport de denrées alimentaires ou de produits de santé.